

.....
ECOLE POLYTECHNIQUE
DE OUAGADOUGOU

.....
DIRECTION GENERALE

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ouagadougou, le **25 SEPT 2023**

N°2023- **008**/MESRI/EPO/DG/SG/DRH

COMMUNIQUE

Le Directeur général de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou informe le public burkinabè de l'ouverture dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours de recrutement de **trois (03) agents** au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou dont **un (01) Technicien supérieur en informatique et télécommunication, un (01) reprographe et un (01) manœuvre** au titre de l'année 2023.

Le nombre de postes, les conditions de diplômes, les compétences et les exigences liées à chaque poste sont fixés ainsi qu'il suit :

N°	POSTE A POURVOIR	NOMBRE	DIPLOME REQUIS
1.	Technicien supérieur en informatique et télécommunication	01	Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en informatique, Systèmes ou Réseaux informatique ou maintenance informatique ou automatique ou informatique industrielle ou télécommunication ou tout autre diplôme reconnu équivalent
2.	Reprographe	01	Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC)
3.	Manœuvre	01	Certificat d'Etudes Primaires
TOTAL		03	

❖ COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES :

- ✓ être rigoureux ;
- ✓ être courtois et respectueux ;
- ✓ accepté d'être assujettis aux exigences du poste ;
- ✓ avoir le sens de l'esprit d'équipe.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature audit concours, les candidats des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabé ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2023 ;
- être de bonne moralité ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être physiquement et mentalement apte ;
- être titulaire du diplôme requis.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 F CFA, adressée à Monsieur le Directeur général de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, datée et signée du candidat et précisant son contact téléphonique et une adresse e-mail personnelle fonctionnelle ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. une photocopie légalisée du diplôme requis ;
4. une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité burkinabè ;
5. un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
6. une lettre de motivation datée et signée par le candidat ;
7. un certificat de travail ou tout document justifiant de l'expérience du candidat, s'il y a lieu ;
8. un curriculum vitae actualisé, daté et signé par le candidat ;
9. un certificat de nationalité burkinabè ;
10. un certificat de visite et de contre visite timbré à 300 F CFA (timbre fiscal), datant de moins de trois (03) mois.

III. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront reçus du **02 au 06 octobre 2023** de **08h 30 mn à 14h 30 mn** à la Direction générale de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, sise à Ouaga 2000, sur l'avenue Mohamar Kadhafi, au sein de l'Immeuble Yankiné, Ex immeuble de IAM Ouaga. Téléphone : 25 37 47 62

Aucun dossier incomplet ne sera accepté, et tout dossier non conforme sera purement et simplement rejeté. Les dossiers déposés ne peuvent être retirés.

NB : - Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

- Seuls les soixante (60) premiers dossiers seront reçus par option.

IV. PROCEDURE DU RECRUTEMENT

Le concours comprendra un test écrit d'admissibilité et une phase pratique d'admission pour le Technicien supérieur en informatique et télécommunication et le reprographe. Ils subiront les épreuves ci-après :

- test écrit { - épreuve technique :Coefficient 3
- culture générale :Coefficient 1
- travaux pratiques :Coefficient 2

Pour le manœuvre, le concours comprendra un test écrit d'admission comme suit :

- culture générale :Coefficient 2

Les épreuves écrites sont notées sur 20 et toute note inférieure à 7 sur 20 est éliminatoire.

Les travaux pratiques sont notés sur 20 et toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Les candidats seront informés par voie d'affiches à la Direction générale de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, et sur sa page Facebook, des dates du test écrit et de la phase pratique du concours.

Les candidats se présenteront dans la salle de composition munis de leurs récépissés et de leurs CNIB ou passeports ayant servi au dépôt du dossier.

Seuls les candidats admissibles à l'issue de la phase écrite seront autorisés à passer la phase pratique en ce qui concerne le recrutement du Technicien supérieur en informatique et télécommunication et du reprographe.

V. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Les candidats définitivement admis après un contrôle approfondi seront engagés en qualité d'agents contractuels de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou pour une durée indéterminée à compter de leur date de prise de service. Conformément aux textes en vigueur, ils seront soumis au préalable à une période d'essai et auront droit à la carrière et à la pension.

Les admis seront classés conformément au tableau suivant :

N°	Candidats admis	Catégorie	Echelle	Echelon
1	Technicien supérieur en informatique et télécommunication	2 ^{ème}	A	1
2	Reprographe	3 ^{ème}	C	1
3	Manœuvre	4 ^{ème}	C	1

Ampliation :

- Large diffusion



Pr Mohamed SEYNOU

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques